

Arrêt du projet Carbon : un signal d'alerte pour la souveraineté industrielle européenne, pas un coup d'arrêt pour la réindustrialisation de Fos-Berre

L'UPE 13 et le GMIF prennent acte avec regret de l'annonce de l'arrêt du projet Carbon, qui devait permettre l'implantation à Fos-sur-Mer d'une gigafactory dédiée à la production de panneaux et cellules photovoltaïques.

Avant toute chose, **les deux organisations tiennent à saluer le travail mené par les équipes de Carbon et par des entrepreneurs qui ont porté, avec courage et conviction, une ambition industrielle majeure pour la France et pour l'Europe.**

Cette annonce doit être entendue comme un signal d'alerte. **Elle illustre l'écart persistant entre les ambitions affichées en matière de souveraineté industrielle européenne et leur traduction réglementaire concrète.** Depuis plusieurs années, l'Europe affirme sa volonté de relocaliser certaines productions stratégiques, notamment dans les technologies bas carbone. Mais, dans les faits, les mécanismes permettant de sécuriser un véritable marché européen demeurent trop lents, trop incertains ou insuffisamment protecteurs.

Or, le temps réglementaire n'est pas celui des entreprises. L'absence de décisions rapides et lisibles a un coût : des projets fragilisés, des investissements retardés, des emplois menacés et **une compétitivité européenne affaiblie face à des concurrents internationaux bénéficiant de cadres plus clairs et plus offensifs.**

L'UPE 13 et le GMIF **appellent donc les autorités nationales à agir avec force au niveau de l'Europe afin de défendre une véritable préférence industrielle européenne**, capable de protéger nos filières stratégiques, nos entreprises et nos emplois. **C'est le sens du courrier, cosigné par les deux organisations, envoyé au Président de la République.**

Pour autant, l'arrêt du projet Carbon ne remet pas en cause la dynamique de réindustrialisation engagée sur le territoire de Fos-Berre. De nombreux projets industriels restent en cours de développement. Les industriels déjà implantés poursuivent eux-mêmes des investissements majeurs pour transformer leurs sites, décarboner leurs activités et renforcer leur compétitivité.

Cette annonce doit au contraire nous obliger collectivement à accélérer : infrastructures, énergie, foncier, compétences, acceptabilité, simplification réglementaire et cadre européen adapté. C'est à ces conditions que notre territoire pourra pleinement jouer son rôle de pôle industriel stratégique pour la France et pour l'Europe.

Pour l'UPE 13 et le GMIF, la réindustrialisation ne peut pas reposer uniquement sur des intentions. Elle suppose des décisions rapides, cohérentes et protectrices. À défaut, ce sont nos entreprises, nos emplois et notre souveraineté économique qui en paient le prix.

Jean-Christophe AMARANTINIS
Président UPE 13

Jean-Michel DIAZ
Président GMIF